

SGS - Formation initiale approfondie

Système de la Gestion de la Sécurité

PROGRAMME DE FORMATION

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les origines et l'objectif d'un SGS
- Connaître la place du SGS dans les organismes de production et d'entretien 21 G et 145
- Connaître le processus de mise en place d'un SGS au sein de votre organisme. (Processus de gestion des risques et de gestion du changement)
- Définir les rôles dans le SGS et expliquer comment chacun contribue à la sécurité des opérations

PUBLIC CONCERNÉ

- Cadre Responsable
- Responsables désignés
- Responsable de la gestion de la sécurité
- Responsable de surveillance de la conformité
- Correspondants Sécurité
- Tous les agents directement impliqués dans la gestion de la sécurité et la surveillance de la conformité dans les organismes agréés EASA Part 21G et, ou EASA Part 145

PRÉ-REQUIS

- Aucun

Formation distanciel

- Avoir un ordinateur, une connexion internet viable et un smartphone/tablette pour répondre aux questions

DESCRIPTION / CONTENU

- La formation est divisée en plusieurs parties :
 - La gestion de la sécurité couvre notamment :
 - L'analyse des événements
 - La gestion des risques et l'utilisation du modèle de risque
 - La conduite d'une étude de sécurité systémique ou en cas de changement
 - La surveillance de la conformité couvre notamment :
 - Le concept de conformité
 - L'encadrement du système de gestion
 - Le concept de l'assurance de la conformité
 - Les manuels et procédures relatifs aux tâches des personnes concernées
 - Les techniques d'audit
 - Les comptes rendus et le système d'enregistrements
 - La façon dont le système de gestion fonctionne précisément dans l'exploitant
- Un lien est fait entre les deux parties

DURÉE

7h



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et d'exposés interactifs
- Approche interactive, jeux de rôle, études de cas, débriefing en groupe
- Partage d'expériences entre participants
- Analyses de cas généraux ou spécifiques à l'entreprise (communication au préalable)
- Les moyens permettant de suivre l'exécution de la formation et d'en apprécier les résultats

MOYENS & SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Projection de diaporamas, quizz via télécommandes/supports connectés
- Livret de formation (transmis par le formateur pour les formations en présentiel, transmis par mail pour les formations en distanciel)

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Évaluation permanente par QCM en cours de programme
- Évaluation des stagiaires via QCM de fin de session

PLANIFICATION

- Nous définissons conjointement avec notre client le planning de formation.
Contactez-nous par mail contact@jp-partnair.fr ou par téléphone [01 34 47 16 16](tel:0134471616) pour connaître les prochaines sessions. La formation débute entre 2 à 3 semaines après la validation administrative du dossier.

Nous apportons une attention particulière et prioritaire à la satisfaction de nos apprenants et pouvons mettre en place certaines adaptations pour l'ensemble de nos formations afin qu'elles soient accessibles* aux personnes en situation de handicap. L'intérêt est que chaque personne puisse profiter d'une expérience de formation optimale. Afin de faciliter l'intégration, le suivi pédagogique, notre référent handicap est à votre écoute pour vous accompagner dans les meilleures conditions.
*modalités à préciser selon le type de handicap

Référent Handicap : Charlene THÉRAULT – 06.74.68.16.11 – charlene.therault@jp-partnair.fr